

wfolep

TOUS LES SPORTS **AUTREMENT**

ACTIVITÉS AQUATIQUES

ETRE OFFICIEL C EN NATATION COURSE



Les entités à connaître



UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique est une association loi de 1901 et la première fédération affinitaire multisports de France. Elle est l'un des secteurs sportifs associatifs de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire. En prônant le sport « autrement », elle a pour vocation de faire du sport un outil citoyen, d'éducation et un vecteur d'émancipation et d'épanouissement personnel et collectif. Elle a pour vocation de fédérer des associations sportives, d'organiser et d'accompagner des rencontres, des compétitions départementales, régionales et nationales, tout en répondant aux attentes de plaisir, de convivialité, d'engagement et de performance de ses adhérents et pratiquants.



La Ligue de l'enseignement est une confédération d'associations françaises qui revendique 25 000 associations locales. Son organisation s'appuie sur 103 fédérations départementales, elles-mêmes regroupées au sein d'unions régionales. Les associations locales, les fédérations départementales et le centre confédéral comptent plusieurs milliers de salariés et des centaines de milliers de bénévoles, et œuvrent dans les domaines de l'éducation populaire ou de l'enseignement, des pratiques artistiques et culturelles, des activités sportives, des vacances et des loisirs, de la formation professionnelle ou de l'action sociale.



• **FFN** : Fédération Française de Natation La Fédération française de natation est une association française loi de 1901, c'est une fédération délégataire regroupant de la natation sportive, la natation en eau libre, la natation synchronisée, le plongeon et le water-polo de France, qui organise les compétitions nationales et la sélection des équipes de France. Elle est membre de la Ligue européenne de natation et de la Fédération internationale de natation.



• **LEN** : Ligue Européenne de Natation La Ligue européenne de natation est l'association de cinquante fédérations nationales européennes de natation, fondée en 1926 à Budapest. Elle supervise tous les sports comprenant de la natation en Europe : natation sportive, natation synchronisée, plongeon et water-polo. Depuis avril 2010, son siège se trouve à Luxembourg.



• **FINA** : Fédération Internationale de Natation La FINA est la Fédération internationale de natation, fondée à Londres le 19 juillet 1908, à l'initiative des pays participants aux Olympiades de 1908 : l'Allemagne, la Belgique, Danemark, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie et la Suède. Elle fut créée dans le but d'harmoniser les règles de natation et d'organiser une tribune mondiale pour organiser les compétitions. Actuellement, 202 fédérations nationales y sont affiliées

Les définitions à connaître

LES ACTEURS

- ☞ **Chronométreur de couloir** : Officiel qui enregistre manuellement le temps d'arrivée du concurrent nageant dans le couloir qui lui est assigné.
- ☞ **Chronométreur en chef** : Officiel qui recueille les temps enregistrés par les chronométreurs de couloir. Ces données sont utilisées en cas de défaillance du chronomètre automatique.
- ☞ **Délégué** : C'est la personne qui représente la commission technique des activités aquatiques UFOLEP lors de la compétition
- ☞ **Juge de départ ou Starter** : Officiel qui donne le signal de départ. Tout faux départ entraîne la disqualification du nageur fautif.
- ☞ **Juge à l'arrivée** : Officiel dont le rôle consiste à valider les temps enregistrés par le chronomètre électronique, après vérification avec les chronométreurs.
- ☞ **Juge arbitre** : Personne responsable de l'application des règlements et du déroulement de la compétition. Il entérine les décisions des juges et tranche en cas de litige.
- ☞ **Juge de nage** : Chacun des quatre officiels qui vérifient la régularité des mouvements des nageurs selon le type de nage imposé.
- ☞ **Juges de virages** : Officiels qui vérifient la régularité des virages. Dans les épreuves de 800 et 1500 m, ils informent les nageurs du nombre de longueurs restant à effectuer.

LE VOCABULAIRE

- ☞ **BASSIN** : Piscine dans laquelle se déroulent les compétitions de natation. L'eau doit y demeurer à une température (24 °C) et à un niveau constant.
- ☞ **BASSIN DE COMPETITION** : Les épreuves, tant individuelles que par équipe, peuvent se dérouler dans une piscine d'une longueur de 25 m ou de 50 m (bassin olympique).
- ☞ **PLOT DE DEPART** : Structure surélevée à partir de laquelle le nageur plonge dans le bassin pour amorcer une course.
- ☞ **COULOIR** : Chacune des bandes, numérotées de 1 à 8, réservée à un nageur lors d'une course. Le nageur ne peut en aucun cas changer de couloir pendant l'épreuve.
- ☞ **LIGNE DE FOND** : Trait continu tracé au fond du bassin, au centre de chaque couloir. Elle sert de repère visuel pour le nageur.

☞ **MUR D'ARRIVEE** : Paroi verticale que le nageur doit toucher pour terminer une course. Il sert également de mur de virage lors des épreuves de plus de 100 m en bassin olympique.

☞ **MUR DE VIRAGE** : Paroi verticale que le nageur doit toucher avant de faire demi-tour. Lors du virage, l'athlète utilise le mur pour se propulser avec les pieds.

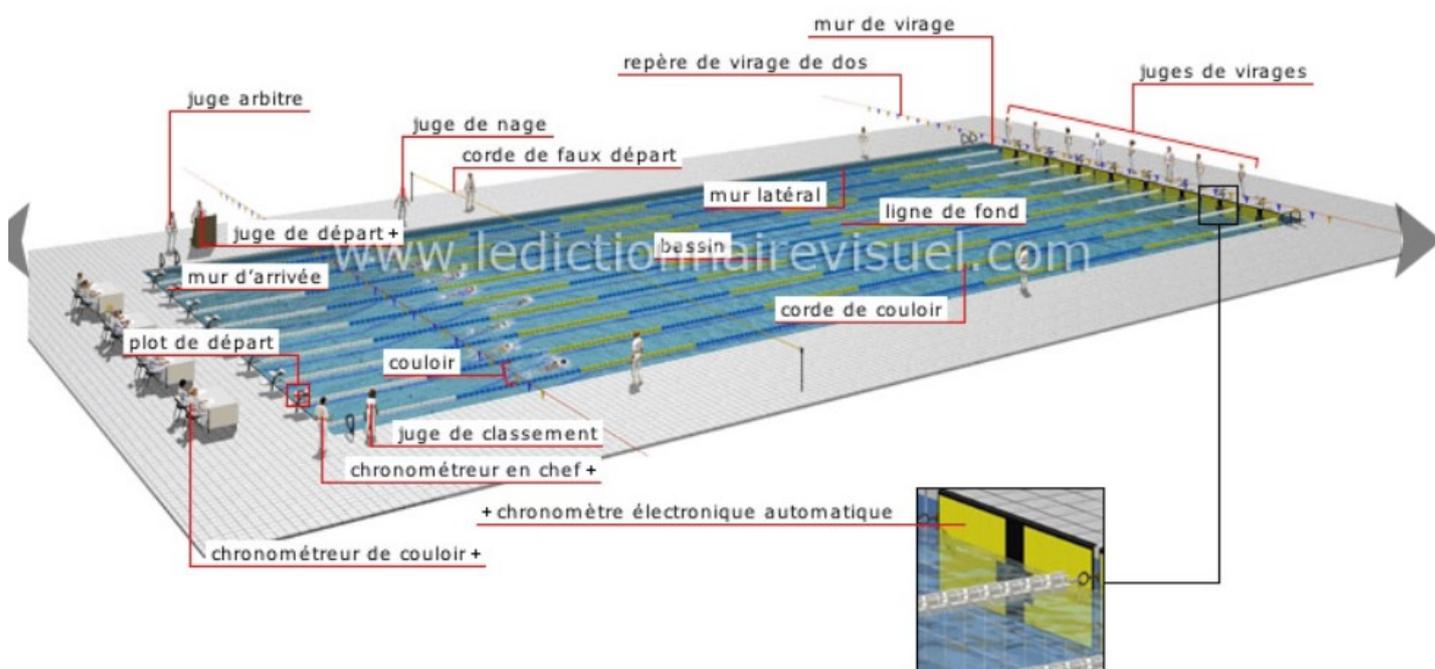
☞ **REPERE DE VIRAGE EN DOS** : Corde munie de petits drapeaux, placée à 5 m des murs d'arrivée et de virage, qui permet aux nageurs de dos d'évaluer la distance par rapport à ceux-ci.

☞ **CORDE DE FAUX DEPART** : Corde placée à 15 m du mur, que le juge de nage fait tomber dans l'eau lorsqu'un faux départ est signalé afin d'indiquer aux nageurs de regagner le plot. Elle sert également comme repère des 15 mètres pour la limite maximale des couloirs.

☞ **CORDE DE COULOIR** : Câble entouré de flotteurs, qui délimite chacun des couloirs du bassin. Elle est conçue pour réduire les remous à la surface de l'eau.

☞ **LIGNE D'EAU** : Ligne de séparation des couloirs de nage, elle est composée de flotteurs de différentes couleurs marquant les zones de 5 m à a chaque extrémité du couloir, et le marquage des 15 m pour la reprise de nage.

☞ **DEDOUBLANTE** : C'est le bouton (généralement en haut à gauche du chronomètre) qui permet , quand il est appuyé de prendre un temps intermédiaire pendant une course .



Tout savoir pour être officiel C

Pour conserver son titre d'officiel C, un chronométreur doit réaliser 5 actions minimum par saison sportive. Au bout de trois ans maximum, il doit obligatoirement suivre une formation sinon il perd sa qualité d'officiel.

❖ Equipement obligatoire :

- Un chronomètre trois lignes
- Un stylo
- La tenue officielle
- Licence UFOLEP
- Des piles pour le chronomètre en cas de panne

❖ Essai des chronomètres :

- Obligatoire, avant le début de la réunion d'une durée minimum de 10 minutes.
- Écart maximum pour être chronométreur : 40/100ième par rapport au temps moyen.
- Ces essais, appelés familièrement « essais chrono » servent surtout à tester les chronomètres afin de prévenir tout écart préjudiciable au nageur. Le juge arbitre réunit tous les officiels de la réunion, celui-ci fait l'appel des jurys, le starter prend le relais.
- Après appel des jurys, les chronomètres sont mis à zéro.
- Le starter demande si les officiels sont prêts, déclenchement du chronomètre au coup de sifflet de celui-ci .
- A l'issue des 10 min, le juge arbitre refait l'appel et donne le relais au starter
- Vérification de l'absence d'incident.
- Le starter demande si les officiels sont prêts, arrêt du chrono sur la dédoublante au coup de sifflet.
- Après les essais des chronomètres, le Juge Arbitre assigne chaque officiel à une ligne.

❖ Composition du Jury

- Juge arbitre (responsable de la compétition),
- Le délégué (représente le comité en binôme avec le juge arbitre),
- Starter (celui qui donne le départ),
- Juges de nage (signalent les fautes de nage au juge arbitre),
- Contrôleurs de virages (signalent les fautes de virages),
- Chronométreurs (prennent les temps des courses),
- Secrétariat ou superviseur de chambre d'appel (résultats) gestion informatique,
- Jury d'appel.

Suivant le nombre d'officiels, les postes de juge arbitre et de starter pourront être doublés. De même, les postes de contrôleur de virages en chef ou de chronométreur en chef pourront être pourvus. A l'annonce de la mise en place du jury, vous vous rendrez au poste qui vous a été assigné.

❖ Les différentes étapes d'une épreuve.

☞ **Le départ**, il se déroule en plusieurs phases :

Pour les épreuves de brasse, nage libre, papillon : départ plongé

❶ Préparation :

- Le chronométrateur prend place **en retrait sur la plage de départ.**
- Il vérifie l'identité du nageur et l'ordre de passage pour les relais
- Aux coups de sifflet brefs du juge arbitre, les nageurs s'avancent près du plot
- Au coup de sifflet long, les nageurs se positionnent sur leur plot.
- Le juge arbitre met les nageurs aux ordres du starter par un geste du bras.

❷ Départ :

- A l'annonce du starter « à vos marques », les nageurs prennent une position de départ.
- Lorsque les nageurs sont immobiles, le starter donne le signal de départ (sifflet, système sonore ou lumineux) aux nageurs et aux chronométrateurs.

Pour les épreuves de Dos et relais 4 Nages : départ dans l'eau.

❶ Préparation :

- Aux coups de sifflet brefs du juge arbitre, les nageurs s'avancent près du plot.
- Au premier coup de sifflet long, les nageurs se mettent à l'eau.
- Au second coup de sifflet, les nageurs doivent s'accrocher à l'étrier du plot.
- Le juge arbitre met les nageurs aux ordres du starter par un geste du bras.

❷ Départ :

- Le starter annonce « à vos marques ».
- Lorsque les nageurs sont immobiles, le starter donne le signal de départ (sifflet...).

☞ **Pendant la course**,

- Le chronométrateur note sur la fiche du nageur les temps de passage, le candidat peut relever les temps pour les 50,100, 200,400m, qui sont des distances officielles. Le Juge Arbitre indique des précisions sur les temps intermédiaires à relever.
- Pour la prise de ces temps, le chrono s'approche du bord, à la verticale du mur et arrête son chrono sur la dédoublante à la touche du nageur sans anticiper celle-ci.
- Le chronométrateur attend les coups de sifflets brefs du juge arbitre, qui invitent les nageurs à se présenter au départ, pour remettre son chronomètre à zéro.
- Le temps réalisé par le nageur doit être inscrit sur la fiche de course dans la case adéquate de façon très lisible, sans rature et sans surcharge des chiffres et uniquement au stylo bille.
- Le temps de tous les chronométrateurs doit figurer sur la fiche de nage. Noter la performance au 1/100ème -Si trois chronométrateurs ont trois temps différents, le temps intermédiaire sera le temps officiel - Si deux des trois chronométrateurs ont un temps identique, on enregistre le temps des deux chronomètres identiques. -S'il n'y a que deux chronométrateurs par ligne, le temps officiel sera le temps moyen arrondi au centième inférieur. Tout incident de chronométrage doit être signalé au juge arbitre en levant le bras de manière visible. Tous les chronométrateurs d'une même ligne ne peuvent appartenir au même club.

❖ Les différents types de chronométrages

LE CHRONOMETRAGE MANUEL



- Au signal du starter (sifflet, ou signal sonore), le chronométrateur démarre son chrono.
- A l'arrivée du nageur, le chronométrateur arrête son chrono (pour éviter les erreurs, il est préférable d'appuyer sur le bouton "lap" (temps de passage) plutôt que sur le bouton "stop").

LE CHRONOMETRAGE SEMI-AUTOMATIQUE



- C'est le starter qui lance le départ au moment où il appuie sur le klaxon. Le lancement du chronomètre est, dans ce cas, automatique.
- A l'arrivée du nageur, le chronométrateur arrête le chronomètre au moment où le nageur touche le mur en utilisant une poire adaptée qui diffuse le résultat directement à l'informatique. L'arrivée de la course s'effectue donc manuellement.

LE CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE



- C'est le starter qui lance le départ au moment où il appuie sur le klaxon. Le lancement du chronomètre est, dans ce cas, automatique.
- Ce sont les nageurs qui, à l'arrivée, arrêtent le chronomètre par contact appuyé sur la plaque de touche. L'arrivée est automatique.

Le comportement de l'officiel C

- ☞ Il est très attentif au signal du Starter.
- ☞ Il est impartial.
- ☞ Il n'encourage pas et ne donne pas des informations à un nageur (voix ou geste).
- ☞ Il n'utilise pas son portable.
- ☞ Il signale immédiatement, au juge arbitre ou au chronométreur en chef, tout mauvais fonctionnement du chrono en levant le bras de façon visible.
- ☞ Il est libre de ses mouvements, de ses déplacements. Le nageur, en attendant l'ordre du Juge-Arbitre, doit se tenir derrière lui.
- ☞ Il veille à ce que le nageur évacue le bassin par le côté. En chronométrage automatique (plaques sur le bord du bassin).
- ☞ Il veille à ce que les nageurs s'accrochent aux lignes à un mètre des plots si le départ de la série suivante se fait avec le nageur de la série précédente dans l'eau.
- ☞ Il ne s'assoit pas sur le plot.
- ☞ Il déclenche son chronomètre même sans nageur dans la ligne.
- ☞ En bassin de 50 mètres, sur les courses de 50 NL, il déclenche le chronomètre au signal lumineux plutôt qu'à la perception du signal sonore.
- ☞ Il se met bien en retrait derrière le plot pour laisser la place au nageur
- ☞ Ne donne pas son temps au nageur.